

BP 2517 98846 NOUMĒA CEDEX Tēt.: (687) 46 70 00 Fax: (687) 46 70 01 www.secal.nc Dumbéa, le 27 MAI 2016

DENV - Direction de l'ENVironnement BP L 1
98849NOUMEA CEDEX

A l'attention de Madame Bureau de l'Environnement Industriel et des Installations classée

N/réf. 2016.95551 / EV / IC Opération n° 2103 - STEP DE DUMBEA SUR MER. Objet : Accusé de réception.

Opération suivie par

- Tél. 46 70 30

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION	QUANTITE	OBSERVATIONS
Veuillez trouver ci-joint :		"En retour".
- l'accusé de réception signé et daté	1 ex.	
concernant l'opération citée ci-dessus.		

PROVINCE SUD direction de	AR N°	32	LE 26	85	0 6	JU	IN 2	016		
l'environnement		code BIN	CM	CE		SAF	SICIED	SCHT	PPRB	PZF
AFFECTÉ			II seria				d			
COPIE										
OBSERVATIONS VI) -	Vala	BI	cPt	-	97,	106	->	HK	7	
* Y	1	15								



Je soussigné(e)

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

6 route des artifices BP L1 98849 Nouméa Cedex Tél : 20 34 37 – Fax : 20 30 06

Mail:

@province-sud.nc

Affaire suivie par : .

Bureau des Installations classées pour la Protection de l'Environnement

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

en qualité de Directeur de Projet de Dunbéa Sur Mar et Panda.
accuse réception du projet d'arrêté modifiant l'arrêté n°1369-2014/ARR/DENV du 11 juillet 2014 autorisan l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques et assimilées di station d'épuration Dumbéa 2 et d'une installation de co-compostage des boues sis à Koutio, commune de Dumbéa.
En date du 27 /05 /16

Je déclare être informé(e) de la faculté de saisir le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de ce jour pour former un recours contre cette décision.

A NOVMOT, le 27/05/16